

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

CAHIER DES CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

Juridiction ou organisme contractant: AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI
Adresse: # 48, RUE METELLUS, IMMEUBLE GN PLAZA, PETION-VILLE
Courrier électronique: ehait@mrecic.gov.ar

Type de procédure: Marché par entente directe – Procédure simplifiée	N° 09	Exercice: 2016
Type/raison de la procédure: Montant inférieur à 75 modules		
Modalité: sans modalité		

Dossier : EXPE-EHAIT N° 23/2016	Exercice: 2016
Objet: Acquisition de Materiel Informatique	

1. DÉTAILS DU BIEN/SERVICE

Ligne N°	Description	Quantité
1	Ordinateur de Bureau (Desktop Computer)	2 (deux)
2	Écran PC RCT / LCD / LED	2 (deux)
3	Disque dur externe portable	1 (une)

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications exigées sont les énumérés dans l'**Annexe I**.

3. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

Les offres peuvent être soumises :

- Personnellement ou par courrier privé, dans une enveloppe scellée à l'Ambassade Argentine les jours ouvrables de 09.00 heures à 17.00 heures au plus tard le 27 décembre 2016 à 13:00 heures.
- Via courrier électronique à ehait@mrecic.gov.ar, au plus tard le 27 décembre à 13:00 heures.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

L'envoi de l'offre (enveloppe fermée/courrier électronique) doit porter les informations d'identification suivantes:

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI

Dossier EXPE-EHAIT N° 23/2016

Marché par entente directe – Procédure simplifiée N° 09/2016

Objet : Acquisition de Matériel Informatique

Lieu, date et heure limite pour le dépôt des offres: Ambassade Argentine (sise à la rue Metellus # 48 Pétion Ville, immeuble GN PLAZA) le 27 décembre 2016, à 13:00 heures.

Lieu, date et heure d'ouverture: Ambassade Argentine (sise à la rue Metellus # 48 Pétion Ville, immeuble GN PLAZA) le 27 décembre 2016, à 14:00 heures.

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIER ÉLECTRONIQUE:

TÉLÉCOPIE:

La seule remise de l'offre vaut pleine connaissance et acceptation par le soumissionnaire des clauses régissant le présent marché ainsi que l'interprétation de la portée exacte de celles-ci.

IMPORTANT: il ne sera accepté aucune offre remise après le délai de soumission établi pour le dépôt, indépendamment des motifs à l'origine du retard.

4. OUVERTURE DES OFFRES

Lieu, date et heure d'ouverture: Ambassade Argentine (sise à la rue Metellus # 48 Pétion Ville, immeuble GN Plaza) le 27 décembre 2016, à 14:00 heures.

À la date et l'heure indiquées, il sera procédé à l'ouverture des offres, en session publique, sous la présence des fonctionnaires désignés à cet effet et de tous ceux qui souhaiteraient y être présents. Il en sera dressé procès-verbal, lequel doit être signé par les fonctionnaires intervenant ainsi que par les soumissionnaires et les intéressés présents qui souhaiteraient le faire.

5. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

5.1 ELEMENTS GENERALES

L'offre sera rédigée en espagnol, français ou anglais. Les ratures, corrections, grattages ou interlignes, le cas échéant, doivent être dûment approuvées par le signataire de l'offre.

L'offre doit être signée par le soumissionnaire ou par son représentant légal ; cette signature doit figurer sur toutes les pages du document.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

L'offre doit contenir les éléments détaillés ci-après :

- a) Nom et prénom ou raison sociale, adresse, téléphone, télécopie et courrier électronique.
- b) Élection de domicile spécial à Port-au-Prince/Pétion-Ville.
- c) Tableau des spécifications de l'offre (**Annexe II**), complété et signé en bonne et due forme.
- d) Tableau des coûts (**Annexe III**) complété et signé en bonne et due forme conformément à ce qui est prévu au point 5.2 des présentes Conditions.

5.2 CARACTERISTIQUES DE L'ESTIMATION ÉCONOMIQUE À SOUMETTRE

Le calcul doit respecter les quantités et les unités de mesure établies dans le Tableau des coûts. Il faudra indiquer le prix unitaire et le prix total sur le tableau, qui doit être signé par le soumissionnaire ou par son représentant légal.

Le prix total soumissionné sera le prix final à payer par la Représentation pour la totalité de la prestation, y-compris les renouvellements prévus, les impôts et les frais d'envoi, le cas échéant.

Au cas où le coût total estimé pour chaque ligne ne respecterait pas le prix unitaire, celui-ci prévaudra et le prix estimé sera corrigé. Toute autre erreur dans le montant calculé qui serait dénoncée par le soumissionnaire, ou repérée par l'organisme contractant, déterminera le rejet de l'offre sur les lignes pertinentes.

Monnaie d'estimation: Dollar Américain (USD)

Quantité de copies de l'estimation économique à soumettre: 1 (une)

5.3 DURÉE DE MAINTIEN DE L'OFFRE

L'offre aura une validité d'une durée de trente (30) jours calendrier à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres.

6. ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres prendra en compte les aspects formels et les facteurs d'évaluation pertinents, en utilisant le prix comme critère primaire de sélection.

L'évaluation des offres sera fait **par ligne**, et non par le montant total de l'offre.

6.1 CORRECTIONS DES OFFRES

Pendant la période d'évaluation des offres, il sera éventuellement demandé aux soumissionnaires de corriger les erreurs ou omissions susceptibles de correction que comporteraient leurs propositions. La correction de ces erreurs ou omissions ne pourra pas être pour le soumissionnaire l'occasion soit d'altérer la substance de l'offre, soit de l'améliorer, soit d'en tirer avantage par rapport aux autres soumissionnaires.

S'il n'effectue pas les corrections demandées dans le délai opportunément fixé, le soumissionnaire sera réputé s'être désisté de l'offre.

6.2 CAUSES DE REJET NON SUSCEPTIBLES DE CORRECTION

L'offre sera rejetée, sans possibilité de correction, dans les hypothèses suivantes :

- a) Si elle n'est pas rédigée dans une des langues indiquées par le cahier des charges.
- b) Si la signature du soumissionnaire ou de son représentant légal n'est apposée sur aucune des pages de l'offre.
- c) Si elle comporte des ratures, corrections, grattages ou interlignes non approuvés sur les feuilles contenant la proposition économique, la description du bien ou du service offert, le délai de livraison ou tout autre élément qui serait de l'essence du marché.
- d) Si l'offre n'est pas maintenue pendant le délai indiqué par le cahier des charges.
- e) Si elle est écrite au crayon ou par tout autre moyen permettant d'en effacer et réécrire le contenu sans en laisser de traces.
- f) Si elle est formulée par des personnes sous sanction -en vigueur- de suspension ou d'interdiction pour passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- g) Si elle est formulée par des personnes physiques ou morales qui ne sont pas habilitées à passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- h) Si elle est conditionnée.
- i) Si elle contient des clauses qui contredisent les règles régissant les marchés ou qui en empêchent la comparaison exacte avec les autres offres.
- j) Lorsqu'elle contient des erreurs ou des omissions essentielles.
- k) Si le prix estimé est réputé vil ou dérisoire.
- l) Si le soumissionnaire est inéligible
- m) Si un même soumissionnaire participe à plus d'une offre, soit pour son seul compte, soit en faisant partie d'un groupe, d'une association ou d'une personne morale. Cette interdiction disparaît lorsqu'il s'agit d'une soumission d'offre contenant des réductions, alternatives ou variantes.
- n) Au cas où il y aurait lieu de déposer des échantillons, lorsque ceux-ci ne sont pas annexés dans le délai fixé par le cahier des charges.

7. ATTRIBUTION.

L'attribution se fait au profit de l'offre qui remplit toutes les conditions du présent cahier et qui s'avère en outre économiquement la plus favorable.

L'attribution est notifiée en bonne et due forme à l'adjudicataire et au reste des soumissionnaires dans un délai de trois (3) jours ouvrables à compter du procès-verbal d'adjudication, par l'un quelconque des moyens suivants, indistinctement:

- a) accès direct au dossier par le soumissionnaire ou son représentant légal ;
- b) présentation spontanée de la partie intéressée ou de son représentant légal, dont il résulte qu'il a été pris connaissance du procès-verbal d'adjudication concerné ;
- c) lettre recommandée ou autre moyen postal permettant de prouver la notification faite en bonne et due forme ;
- d) télécopie ;
- e) courrier électronique.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

A partir de l'acte d'ouverture des offres, l'Ambassade Argentine en Haïti évaluera les spécifications techniques de l'annexe I et informera via courrier électronique l'adjudicataire qui viendra retirer le bon de commande.

Dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la notification de l'adjudication, il sera procédé à l'émission du bon de commande qui sera notifiée à l'adjudicataire par les mêmes moyens.

8. LIEU ET DÉLAI DE LA LIVRAISON

Il sera procédé à la livraison après le retrait de l'ordre d'achat, à l'Ambassade Argentine, sise au #48, Rue Métellus, Immeuble GN Plaza, Pétion-Ville.

L'Ambassade Argentine en Haïti se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications et essais techniques qu'elle jugera opportuns et utiles.

9. FACTURATION ET PAIEMENT

Toutes les factures doivent être émises au nom de l'Ambassade Argentine en Haïti.

Les factures seront payées par chèque, à l'Ambassade Argentine (# 48 Rue Metellus, Immeuble GN Plaza, Pétion-Ville).

10. RESPONSABILITÉ

Le co-contractant doit respecter toute la législation applicable à l'activité qui fait l'objet du présent marché et sera responsable en cas de toutes réclamations judiciaires et extrajudiciaires, y compris les frais et dépenses découlant de ses actes et omissions ou de ceux de son personnel, de ses sous-traitants ou de toutes autres personnes responsables auprès de lui de l'exécution des termes et conditions du présent marché, telles qu'elles soient.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE I

SPECIFICATIONS TECHNIQUES EXIGÉES

ORDINATEUR DE BUREAU

CARACTERISTIQUES GENERALES

- Architecture X86 avec USB (Universal Serial Bus) support
- ROM Resident setup, avec mot de passe pour boot (amorce) et setup
- Capacité de boot a distance à travers connexion LAN
- Horloge en temps réel, avec de batterie et alarme audible.
- Tout autre control doit être indiqué.

PROCESSEUR

- INTEL Core i3 2100 ou supérieur; ou
- AMD Phenom II X4 B95 ou supérieur.

MEMOIRE RAM

- Type: DDR3-1066 o supérieur
- Capacité: 4 GB au minimum

DISQUE DUR

- Capacité: 250 GB au minimum

VIDEO

- Carte graphique SVGA/XGA ou supérieur (couleur support de 32 bits, au minimum)
- Si la carte graphique est on-board, la carte-mère doit inclure un connecteur mémoire (slot) PCI-E 16X libre.

SON

- Carte-son (ou chipset intégré) avec les caractéristiques suivantes:
 - o Enregistrement et lecture audio: 16 bits
 - o Gamme d'enregistrement et lecture : 8-44.1 Khz. stéréo
 - o Synthetiseur type tipo FM
 - o Interface / Connecteurs: Line-in, Line out, CD-Audio, Microphone
 - o Drivers: Windows XP / Vista / 7 (au minimum)

NETWORKING ET COMMUNICATION

- Carte-réseau (ou chipset intégré) avec les caractéristiques suivantes:
 - o Plaque interface : Ethernet/Fast Ethernet (IEEE 802.3) pour PC

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

- Bite rate: 10/100/1000 Mbps (*autosensing*)
- Compatibilité PCI 2.1(32-bits), PCI-E 2X (2 LANEs) ou supérieur
- Standard: IEEE 802.3i 10BaseT, IEEE 802.3u 100BaseTX, IEEE 802.3ab 1000BaseT
- Connexion: UTP
- Connecteur: RJ45
- Capacité pour fonctionner full duplex
- Drivers: Windows XP / Vista / 7 (au minimum)
- Agente SNMP inclut
- Capacité d'administration par RMON ou Wired For Management (WFM)

PÉRIPHÉRIQUES

- Clavier: en espagnol (Latino-amérique), type QWERTY, avec pavé numérique.
- Souris: technologie complètement optique.

PORTS INCORPORÉS

- 4 Ports USB (au minimum) avec ses prises externes à la tour.
 - Un des ports USB (au minimum) doit se trouver en façade de la tour.
 - Port pour souris (peut utiliser un des ports USB).
 - Port pour clavier (peut utiliser un des ports USB).
 - Port pour écran (type DSUB-15 pour VGA/SVGA/XGA).

SYSTÈME D'EXPLOITATION

- Windows 7 Ultimate o Professional, en espagnol ou anglais avec licence original

Pour garantir la compatibilité du hardware offert avec le système d'exploitation exigé, l'ordinateur doit certifier avoir réussi les tests de compatibilité de Windows 7 x86, pour la totalité de l'équipement. Pour ça, le soumissionnaire doit inclure dans l'offre le SUBMISSION ID avec le Windows Logo Verification Report.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE I

SPECIFICATIONS TECHNIQUES EXIGÉES

ÉCRAN PC RCT / LCD / LED

- Dimensions de la dalle (en diagonal): entre 18.5 et 19"
 - Format d'image: Large ou WideScreen (16:9 ó 16:10)
 - Définition: 1360x768 points, au minimum.
 - Connecteur de l'écran: analogique RGB-DB15
 - Temps de réponse: n'excédant pas 5 ms
 - Luminosité: non inférieure à 250 cd/m2
 - Taux de contraste: non inférieure à 500:1
 - Angle de vision: non inférieur à 160° Horizontal / 160° Vertical.
 - Alimentation électrique: 220 V - 50 Hz sans avoir besoin de transformateur électrique.
- L'offre doit inclure les câbles alimentation et interconnexion avec la tour.
 - L'écran doit avoir certification WHCL ("Windows Hardware Compatibility List") version Premium (non Basic).
 - L'écran doit satisfaire la norme "ISO 13406-2 - Classe I" (zero défaut -pixels morts-)

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE I

SPECIFICATIONS TECHNIQUES EXIGÉES

DISQUE DUR EXTERNE PORTABLE

DES SPECIFICATION TECHNIQUES NE SONT PAS EXIGÉES

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE II

TABLEAU DES SPECIFICATIONS DE L'OFFRE

ORDINATEUR DE BUREAU

MARQUE	
MODÈLE	

CARACTERISTIQUES GENERALES		
	REPLI	NON REPLI
Architecture X86 avec USB (Universal Serial Bus) support		
ROM Resident setup, avec mot de passe pour boot et setup		
Capacité de boot a distance à travers connexion LAN		
Horloge en temps réel, avec de batterie et alarme audible.		
Tout autre control doit être indiqué.		

PROCESSEUR	
Marque	
Modèle	

MEMOIRE RAM	
Type	
Capacité	

DISQUE DUR	
Capacité	

SYSTÈME D'EXPLOITATION	
Système d'Explotation	
Submission ID	

VIDEO		
Type		
Si la carte-grafique est on-board	¿Est-ce que la plaque-mère inclut un slot PCI-E 16X libre?	
	OUI	NON

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

SON		
	REPLI	NON REPLI
Enregistrement et lecture audio: 16 bits		
Gamme d'enregistrement et lecture : 8-44.1 Khz. stéréo		
Synthetiseur type tipo FM		
Synthetiseur type tipo FM		
Drivers: Windows XP / Vista / 7 (au minimum)		

NETWORKING ET COMMUNICATION		
	REPLI	NON REPLI
Plaque interface : Ethernet/Fast Ethernet (IEEE 802.3) pour PC		
Bite rate: 10/100/1000 Mbps (<i>autosensing</i>)		
Compatibilité PCI 2.1(32-bits), PCI-E 2X (2 LANES) ou supérieur		
Standard: IEEE 802.3i 10BaseT, IEEE 802.3u 100BaseTX, IEEE 802.3ab 1000BaseT		
Connexion: UTP		
Connecteur: RJ45		
Capacité pour fonctionner full duplex		
Drivers: Windows XP / Vista / 7 (au minimum)		
Agente SNMP inclut		
Capacité d'administration par RMON ou Wired For Management (WFM)		

PÉRIPHÉRIQUES		
	REPLI	NON REPLI
Clavier: type QWERTY, avec pavé numérique		
Souris: technologie complètement optique		

PORTS INCORPORÉS		
	REPLI	NON REPLI
4 Ports USB (au minimum) avec ses prises externes à la tour		
1 Port USB (au minimum) en façade de la tour		
Port pour écran (type DSUB-15 pour VGA/SVGA/XGA)		

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE II

TABLEAU DES SPECIFICATIONS DE L'OFFRE

ÉCRAN PC RCT / LCD / LED

MARQUE	
MODÈLE	

CARACTERISTIQUES GENERALES	
Dimensions de la dalle (en diagonal)	
Format d'image: Large ou WideScreen (16:9 ó 16:10)	
Définition	
Alimentation électrique	

	REPLI	NON REPLI
Connecteur de l'écran: analogique RGB-DB15		
Temps de réponse: n'excédant pas 5 ms		
Luminosité: non inférieure à 250 cd/m ²		
Taux de contraste: non inférieure à 500:1		
Angle de vision: non inférieur à 160° Horizontal / 160° Vertical.		
Certification WHCL ("Windows Hardware Compatibility List") version Premium (no BASIC).		
Norme "ISO 13406-2 - Classe I"		

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE III

TABLEAU DES SPECIFICATIONS DE L'OFFRE

DISQUE DUR EXTERNE PORTABLE

MARQUE	
MODÈLE	
CAPACITÉ	
VERSION USB	
AUTRES CARACTERISTIQUES	

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE III

PLAN DE COTISATION

- NOTE 1: L'estimation doit être faite en dollars américains (USD)
- NOTE 2: Les offres seront évaluées **par ligne**, et non par le montant de l'offre total
- NOTE 3: L'Ambassade Argentine est exonérée de taxes

TABLEAU DE COTISATION

ITEM	QUANTITÉ	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	2	Ordinateur de Bureau		
2	2	Écran PC RCT / LCD / LED		
3	1	Disque Dur Externe Portable		
			PRIX TOTAL DE L'OFFRE	

Soit.....

..... (Prix total en toutes lettres, en préciser la devise)

.....
**Signature et clarification
du soumissionnaire**